



## Réunion du Comité Directeur (en visio) du vendredi 22 avril 2022 à 18h: relevé de décisions

Présents : Elisabeth Chabot, Bernard Decker, Max Calteau, Jean Bonora, Manuelle Thoumy, Myriam Malguid, Sylvie Besnard, Philippe Cecat et Brigitte Morgana

### 1. Porte ouverte du 15 mai

La proposition de programme (ci-dessous) de la journée à afficher sur la porte du gymnase est validée.

#### Ateliers participatifs

- 14h00 à 17h00
  - Marche nordique
  - Tennis de table
  - Tir à l'arc
- 16h00 à 16h30
  - Activ'mémoire

#### Démonstrations

- 15h00 Cardio/renforcement musculaire
- 15h15 Zumba
- 15h30 Danse

#### Bureau d'information

- 14h00 à 17h00
  - Tous renseignements sur nos activités

La Mairie ne pouvant pas prêter de matériel, nous nous servons des tables disponibles dans le gymnase et du matériel pliant qui sera apporté par Philippe.

### 2. Créneau horaire de la gym pour la saison prochaine

Après examen des résultats du sondage envoyé aux participants de la gym ainsi qu'à ceux de la marche nordique du lundi, il est décidé à l'unanimité de garder le créneau horaire du jeudi matin pour la gym.

La marche nordique du lundi matin sera conservée comme cette année.

### 3. Activ'mémoire

Pour démarrer cette activité en 2022-2023, le créneau prioritaire demandé à la Mairie sera le lundi après-midi à partir de 14h en salle 11 de la MELC. Si cette demande est acceptée, les deux séances de Neuron-Activ' qui suivront seront également en salle 11 à la place de la Miellerie.

Si cette demande n'est pas acceptée, la 2<sup>ème</sup> option choisie par les animateurs sera le lundi de 9h à 10h en salle de danse ou à défaut (3<sup>ème</sup> option), le mardi après-midi de 15h à 16h en salle de danse.



## *Club Sport Senior Santé de Courdimanche*

### **4. Points divers**

A la suite de la demande du CSSSC, la Mairie a accepté l'ouverture du gymnase pour le tir à l'arc et le tennis de table le mardi 26 avril de 15h à 18h mais l'a refusée le jeudi 5 mai pour cause de travaux.

Post réunion : la demande pour la gym le jeudi 5 mai de 15h à 16h à la MELC a été acceptée.

### **5. Prochaine réunion**

Elle reste fixée au mardi 24 mai mais sera repoussée à 16h 30 au lieu de 15h. Le lieu en sera précisé ultérieurement.

Le secrétariat du CSSSC